

Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: - (1942)

Heft: 3

Artikel: Une politique balnéaire suisse

Autor: Ay. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-776431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Der Bäderbrunnen in der reizvollen Touristischen Schau der Schweiz. Zentrale für Verkehrsförderung an der Basler Mustermesse.

La Fontaine, symbole des sources thermales suisses, à l'exposition attrayante de l'Office Central Suisse du Tourisme à la Foire d'Echantillons de Bâle.

Une politique balnéaire suisse

La Suisse, pays pauvre en matières premières, est riche en sources thermales. C'est là toutefois un domaine où les particuliers et l'Etat ont souvent manqué d'initiative et de vues créatrices. Si l'on fait abstraction de Baden en Argovie, déjà connue au temps des Romains, et qui connut une nouvelle vogue au moyen âge ainsi qu'à l'époque brillante et galante des Diètes helvétiques, le sort de nos stations balnéaires a généralement dépendu des caprices de la mode ou des intérêts de quelques milieux, plus préoccupés d'attirer la clientèle à tout prix que soucieux de la santé générale du pays. Depuis le temps où nos grands-parents allaient périodiquement réclamer aux stations de bains un correctif à leurs excès de table, ou renouveler pour un temps le cercle de leurs relations mondaines, les stations de bains suisses présentent presque toutes un visage quelque peu démodé.

Après bien des tâtonnements et des expériences souvent décevantes, les grandes lignes d'une politique balnéaire suisse sont aujourd'hui fixées, sous l'impulsion notamment de l'Association suisse des stations thermales et de son distingué président, le Dr B. Diethelm, de Ragaz. Tout en s'inspirant des réalisations faites en ce domaine dans les pays avoisinants, où l'Etat a dépensé depuis longtemps des sommes énormes dans l'intérêt de la santé publique, le nouveau plan d'ensemble présente un caractère foncièrement suisse par l'esprit social qui l'anime et la collaboration volontaire des principaux milieux intéressés: Confédération, cantons, communes, universités, corps médical, caisses d'assurances-maladie et tourisme.

En présence des ravages exercés par le rhumatisme dans notre population, il était grand temps de prendre des mesures radicales pour rendre les sources thermales accessibles aux membres des classes les plus modestes. Comment s'y prendre?

Sans porter atteinte aux stations thermales destinées à la clientèle suisse et étrangère aisée, il s'agit de créer et de développer, avec l'appui de l'Etat et la collaboration des cercles médicaux, hôteliers et touristiques, des stations balnéaires, où les plus pauvres pourront être reçus et soignés sans retard, à des conditions très modiques, en se contentant d'un moindre confort et de séjours relativement courts, pour faire place au plus grand nombre de malades possible.

C'est dans ce sens que la création d'un « Fonds Paracelse », décidée en principe au mois de septembre de l'année dernière, lors des fêtes commémoratives de ce génial médecin suisse, vient d'être réalisée sous le patronage du Conseil fédéral. L'impulsion est aujourd'hui donnée. La voie est tracée. Aux autorités, comme aux milieux intéressés, de se mettre rapidement à l'œuvre pour exécuter ce programme d'action sociale et charitable, si conforme aux meilleures traditions de notre pays. Ses effets bienfaisants s'étendront non seulement à toutes les classes de notre peuple, mais également aux hôtes du dehors, qui viendront chercher en Suisse le repos et la santé dans l'Europe d'après-guerre.

Ay. de M.